



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

# CHARTRE DE PRÉVENTION

## DES ABUS D'ORDRE SEXUEL DE LA MALTRAITANCE ET AUTRE ATTEINTE À L'INTÉGRITÉ

*destinée aux personnes au service de l'Église qui n'ont pas de mission canonique  
dans le diocèse<sup>1</sup>*

### **Prévention dans le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg (LGF)**

Le dispositif de prévention du diocèse de LGF concerne toutes les personnes au bénéfice d'une mission canonique, les salariés chargés de mission ainsi que les personnes au service de l'Église sans mission canonique. Les personnes au bénéfice d'une mission canonique s'engagent à respecter et à mettre en œuvre le code de conduite<sup>2</sup> déployé dans le diocèse en 2025.

### **Mission**

Il est attendu des personnes au service de l'Église sans mission canonique qu'elles se consacrent entièrement à la tâche qui leur a été confiée pendant la durée de celle-ci et qu'elles mettent leurs propres besoins en arrière-plan. Une attention particulière doit être portée aux personnes mineures et aux adultes en situation de vulnérabilité<sup>3</sup> dans le cadre des activités de l'Église.

### **Engagement personnel**

1. Je respecte l'intégrité physique, psychique, sexuelle et spirituelle des personnes qui me sont confiées et évite tout acte susceptible d'y porter atteinte. Je respecte la vie privée et l'intimité des personnes. Cela vaut en particulier pour les actes requérant une proximité particulière dans le cadre de mon activité.
2. Je suis conscient que je peux et dois exiger le respect de ma propre intégrité physique, psychique, sexuelle et spirituelle.
3. J'adopte une conduite respectueuse envers mes collègues et les personnes que je côtoie dans le cadre de ma mission. Les relations interpersonnelles autres que professionnelles se déroulent dans le cadre strictement privé.
4. Je m'engage à faire appel à mon responsable direct pour des questions, des conseils ou pour signaler tout indice concret d'abus d'ordre sexuel, de maltraitance ou autre atteinte à l'intégrité d'une personne commis dans le cadre de la pastorale. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de gérer la situation.
5. Je fais preuve de discrétion en respectant la vie privée des personnes et la présomption d'innocence.

**Nom/Prénom** : .....

**Nom/Prénom (de mon responsable qui a suivi la formation ESPAS)** :

.....

**Date** : ..... **Signature** : .....

<sup>1</sup> Personnes salariées ou non

<sup>2</sup> Accessible en ligne sur le site internet du diocèse : <https://heyzine.com/flip-book/1add3ee4bc.html>

<sup>3</sup> Toute personne qui, en raison de son âge, d'une maladie physique ou psychique, d'une déficience intellectuelle ou d'une condition psychologique particulière, est dans l'impossibilité de se protéger ou de se défendre contre un abus de toute nature. Sont comprises les personnes en situation de dépendance envers un tiers en raison d'une relation de confiance, de pouvoir, d'autorité ou les personnes dans une situation particulièrement vulnérable.